

■ **Schenker Stores SA Crissier**, à Crissier (FOSC du 24.10.2002, p. 13). Selon décision de son assemblée générale du 19 mai 2003, contrat de fusion du 19 mai 2003 et bilan au 31 décembre 2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société Schenker Storen AG, à Schönenwerd, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 5243 du 30.05.2003
(01021534 / CH-550.0.086.813-5)